
PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2013

1. FINANCES

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Conseil administratif, j'ai l'avantage de vous présenter ce soir, les résultats des comptes de l'année 2013.

Tout d'abord, vous constaterez que c'est la première fois depuis de nombreuses années, que le bouclage des comptes de l'exercice présente un résultat négatif et que celui-ci se chiffre à CHF 5'058'343.-.

Ce dépassement des charges, d'un montant non négligeable puisqu'il représente plus de cinq millions de francs, ne devrait toutefois pas vous surprendre car il est en totalité dû à la comptabilisation spéciale d'un montant de CHF 7'159'183.- destiné à financer la caisse de pension des employés de la commune de Meyrin. Cet apport, prévu dans l'article 31 des statuts de la caisse de pension CAP, vous a été proposé par la délibération N° 2013-05a et c'est en toute connaissance de cause que votre Conseil l'a votée le 5 mars 2013.

Je vous rappelle également que nous n'avons pas eu la possibilité d'intégrer cette charge spéciale dans notre budget de fonctionnement 2013 car au moment de la présentation du budget, le montant de la recapitalisation de la CAP n'était pas encore connu.

Pour votre information, nous vous signalons que la perte de CHF 5'058'343.- a été entièrement financée par la fortune communale et ne demandera donc pas de plan de redressement financier à la surveillance des communes.

Il est toutefois important de mentionner que, sans cette charge exceptionnelle, les comptes auraient clôturé avec un résultat positif de CHF 2'100'839.-.

Les recettes fiscales globales sont de 1.65 % supérieures au budget, soit CHF 1'326'459.-. Pour les personnes physiques, nous avons un écart défavorable global de CHF 2'688'440.-, dont CHF 2'535'658.- concernent la production de l'année 2013 et CHF 152'782.- sur les rectificatifs des années précédentes. En ce qui concerne les personnes morales, nous avons un écart favorable global de CHF 4'454'600.- dont CHF 2'229'546.- pour la production de l'année 2013 et CHF 2'225'054.- pour les rectificatifs des années précédentes. La taxe professionnelle est en recul de CHF 931'399.- par rapport au budget, et les recettes provenant du fonds de péréquation sont supérieures de CHF 488'828.-. Ces résultats démontrent encore une fois la difficulté de l'estimation des recettes fiscales.

Je vous rappelle aussi que le Conseil administratif avait prévu dans son budget une embellie fiscale sur les revenus pour 2013. En effet, nous avons envisagé des recettes supplémentaires de CHF 2'500'000.- par rapport aux prévisions cantonales, en tenant compte des rectificatifs des années précédentes. Cette vision était correcte, puisque les bonis des années précédentes s'élèvent à CHF 2'072'272.-.

Toutefois, les recettes fiscales 2013 restent des estimations et il faudra plusieurs années pour finaliser les véritables recettes fiscales 2013. Les correctifs sur les années précédentes nous sont annoncés chaque année par l'AFC et ceux-ci peuvent apporter des résultats favorables comme c'est le cas cette année, mais également défavorables.

Les autres recettes sont quant à elles inférieures de CHF 468'048.- au budget prévu.

Vous pourrez aussi constater que les charges de fonctionnement, sans prendre en considération le montant extraordinaire versé à la CAP se solde avec un montant non dépensé de CHF 1'230'349.- par rapport aux estimations prévues.

A ce niveau, il est important de différencier les éléments sur lesquels le Conseil administratif et nos chefs de services ont une influence : je veux parler des charges de personnel et de biens et services, et les autres charges sur lesquelles nous n'avons pas d'emprise. Pour les ressources humaines, sans tenir compte du montant versé à la CAP, nous avons un écart favorable de CHF 1'868'859.- provenant principalement de la non utilisation de postes au budget liée au report de certains projets. Pour les charges de biens et services, l'économie se monte à CHF 1'278'603.-, elle peut être attribuée aux chefs de services et leurs équipes. Quant aux autres charges, elles sont supérieures au budget de CHF 1'917'114.-, il s'agit principalement des pertes sur débiteur des impôts et des provisions liées aux impôts, de la rétrocession d'une partie de l'impôt à la source aux communes françaises et de notre participation au financement du fond intercommunal. Ce montant inclus également les provisions ou pertes sur débiteurs de la taxe professionnelle.

En conséquence, nous tenons ce soir à remercier chaleureusement toutes et tous les chef(fe)s de services de notre administration pour avoir compris le sens de la rigueur demandée par le Conseil administratif, et surtout d'être parvenu à tenir leur budget, voire à l'avoir réduit grâce à une méthodologie de travail où efficacité rime avec ténacité.

Le résultat 2013 démontre que la démarche rigoureuse sur les dépenses de fonctionnement communales exigée à notre administration par le Conseil administratif lors de l'élaboration du budget 2013 était non seulement nécessaire, mais indispensable, et doit être le fil conducteur pour les années à venir. N'oublions pas que notre commune a de nombreux projets en cours qui auront des incidences non négligeables sur les résultats des années à venir.

Je voudrais avant de conclure cette présentation vous informer des prévisions économiques envisagées par les divers instituts de recherche conjoncturels pour cette année et l'année prochaine. Il semble que d'une manière générale l'évolution moyenne estimée pour le PIB est de l'ordre de 2% pour cette année 2014 et de 2,2 % pour l'année 2015.

Ces prévisions nous permettent de regarder l'avenir avec confiance, tout en restant vigilant dans le suivi économique ces prochains mois, car quelques nuages pourraient assombrir l'embellie observée.

Je veux parler ici des conséquences du vote du 9 février et de nos différends avec l'Europe, des projets de révision de la fiscalité des entreprises, de l'imposition à la commune de domicile et de la suppression de la taxe professionnelle, dont les conséquences pourraient être très négatives pour notre commune.

Souhaitons que le renouveau économique actuel perdure que celui-ci ne soit pas contrecarré par des événements divers, dont ceux évoqués au paragraphe précédent.

2. ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2013 et aux comptes de l'exercice 2012, les comptes 2013 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecart Réel 2013		REEL 2013	BUDGET 2013	REEL 2012	REEL 2011
	Budget 2013	Réel 2012				
CHARGES	5'928'834	10'442'170	97'048'690.81	91'119'857	86'606'520.80	85'288'704.81
REVENUS	858'411	4'072'841	91'990'347.15	91'131'936	87'917'506.37	85'378'556.27
RESULTATS	-5'070'423	-6'369'329	-5'058'343.66	12'079	1'310'985.57	89'851.46

Le bouclage de l'exercice 2013 présente un excédent de charges de CHF 5'058'343.66. Il est important de rappeler que ce résultat négatif est dû à la comptabilisation d'un montant de CHF 7'159'183.- destiné à financer l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 du projet de statut de la CAP tel que prévu par la délibération n° 2013-05a votée favorablement par le Conseil municipal en séance du 5 mars 2013. Sans ce crédit budgétaire supplémentaire, les comptes 2013 auraient bouclé avec un excédent de revenus de CHF 2'100'839.34.

	Ecart Réel 2013		REEL 2013	BUDGET 2013	REEL 2012	REEL 2011
	Budget 2013	Réel 2012				
CHARGES	-1'230'349	3'282'987	89'889'507.81	91'119'857	86'606'520.80	85'288'704.81
REVENUS	858'411	4'072'841	91'990'347.15	91'131'936	87'917'506.37	85'378'556.27
RESULTATS	2'088'760	789'854	2'100'839.34	12'079	1'310'985.57	89'851.46
	versement 2013 CAP		-7'159'183.00			
	RESULTAT		-5'058'343.66			

L'autofinancement (*Nature 331 Amortissements du PA, plus/moins le résultat d'exercice*) dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 6'716'982.-, contre CHF 12'290'161.- prévus au budget 2013. Cette diminution étant principalement liée à l'absorption de la perte 2013.

REVENUS

Par rapport au budget 2013, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 858'411.- soit de 1% et une augmentation de CHF 4'072'841.- ou de 5% par rapport aux comptes 2012. Les recettes fiscales représentent le 88.5% de nos revenus.

	Variation R13-B13		Réel 2013	Budget 2013	Variation R13-R12		Réel 2012	Réel 2011
	CHF	%			CHF	%		
40 - Impôts	1'326'459	+2%	81'377'958.55	80'051'500.00	7'657'271	+10%	73'720'687.72	74'727'963.09
42 - Revenus des biens	-191'918	-6%	3'026'281.95	3'218'200.00	-3'461'233	-53%	6'487'515.18	3'230'252.65
43 - Revenus divers	-305'979	-4%	7'059'399.50	7'365'378.00	-103'479	-1%	7'162'878.77	6'734'090.08
44 - Parts à des recettes sans affectation	16'168	+9%	204'168.35	188'000.00	5'397	+3%	198'771.45	195'311.10
45 - Dédommagement de coll. publiques	-4'815	-5%	94'042.80	98'858.00	-8'651	-8%	102'694.20	91'291.05
46 - Subv. et allocations	18'496	+9%	228'496.00	210'000.00	-16'463	-7%	244'959.05	299'648.30
47 - Subventions à redistribuer	0	+0%	0.00	0.00	0	+0%	0.00	100'000.00
TOTAL REVENUS	858'411	+1%	91'990'347.15	91'131'936	4'072'841	+5%	87'917'506.37	85'378'556.27
RESULTATS	-5'070'423	-41977%	-5'058'343.66	12'079	-6'369'329	-486%	1'310'985.57	89'851.46

40. Impôts

Les recettes fiscales sont en hausse de 1.65% par rapport au budget 2013, les correctifs d'impôts sur exercices précédents, expliquent cette augmentation, particulièrement pour les personnes morales.

EVOLUTION DES REVENUS				
	Réel 2013	Budget 2013	Réel 2012	Réel 2011
Impôts personnes physiques	43'711'559.73 47.5%	46'400'000 50.9%	43'180'142.31 49.1%	45'854'776.30 53.7%
Impôts personnes morales	23'754'599.82 25.8%	19'300'000 21.2%	15'925'108.91 18.1%	14'927'161.29 17.5%
Taxe professionnelle communale	11'019'101.00 12.0%	11'950'500 13.1%	12'247'503.00 13.9%	11'519'861.00 13.5%
Fds de péréquation financière	2'889'828.00 3.1%	2'401'000 2.6%	2'318'141.00 2.6%	2'391'197.00 2.8%
Impôts s/médailles des chiens	2'870.00 0.0%	0 0.0%	49'792.50 0.1%	34'967.50 0.0%
TOTAL	81'377'958.55 88.5%	80'051'500 87.8%	73'720'687.72 83.8%	74'727'963.09 87.5%
Revenus divers	10'612'388.60 11.5%	11'080'436 12.2%	14'196'818.65 16.2%	10'650'593.18 12.5%
TOTAL REVENUS	91'990'347.15 100.0%	91'131'936 100.0%	87'917'506.37 100.0%	85'378'556.27 100.0%

Les impôts sur les personnes physiques, restent en dessous des prévisions budgétaires. Elles sont inférieures de CHF 2'688'440.- ou de 5.8% par rapport au budget 2013 et de CHF 531'417.- ou 1.2% par rapport à 2012. La production 2013 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 42'614'342.-, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 1'097'218.-.

Les impôts sur les personnes morales sont en augmentation de CHF 4'454'600.- ou de 23% par rapport au budget 2013 et en augmentation de CHF 7'829'491.- par rapport aux comptes 2012. La production 2013 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale à CHF 20'279'546.- ; ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 3'475'054.-.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par des rectifications d'impôts des années précédentes conséquentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	Compte No 90.100.400.10	2013	2012	2011	2010	2009	Au 31-12-2008
Détail production 2013	43'711'560	42'614'342	-21'488	794'764	164'146	88'635	71'161
Détail production 2012	43'180'142		44'058'128	-1'436'975	499'088	-81'453	141'354
Détail production 2011	45'854'776			43'241'342	897'470	1'160'057	555'907
Détail production 2010	45'390'630				41'065'815	2'531'172	1'793'644
Détail production 2009	47'860'725					45'777'073	2'083'652
Production réelle	TOTAL	42'614'342	44'036'640	42'599'131	42'626'519	49'475'484	
		-3.23	3.37	-0.06	-13.84		

IMPOTS PERSONNES MORALES	Compte No 90.110.401.10	2013	2012	2011	2010	2009	Au 31-12-2008
Détail production 2013	23'754'600	20'279'546	2'300'204	930'694	94'086	-46'150	196'220
Détail production 2012	15'925'109		16'810'575	-1'185'432	530'307	-750'060	519'719
Détail production 2011	14'927'161			17'805'382	-1'457'088	-875'037	-546'096
Détail production 2010	29'064'204				18'502'686	6'766'015	3'795'502
Détail production 2009	18'488'578					14'306'164	4'182'414
Production réelle	TOTAL	20'279'546	19'110'779	17'550'644	17'669'991	19'400'932	
		6.12	8.89	-0.68	-8.92		

La Taxe professionnelle communale est en diminution de CHF 931'399.- par rapport au budget 2013 et de CHF 1'228'402.- par rapport aux comptes 2012.

42. Revenus des biens

En diminution de CHF 191'918.- par rapport au budget 2013 et de CHF 3'461'233.- par rapport aux comptes 2012 (cet écart est dû à la comptabilisation en 2012 du produit de la vente de Télémeyrin de CHF 3'429'334.66).

43. Revenus divers

Cette rubrique diminue de CHF 305'979.- ou de 4% par rapport au budget 2013 et de CHF 103'479.- par rapport à 2012. Le report de la mise en place de la nouvelle réglementation sur le stationnement n'a pas permis d'engendrer les recettes de CHF 600'000.- prévues au budget, ce qui explique largement cette diminution.

44. Parts à des recettes et contribution sans affectation

Cette rubrique est alimentée principalement par la part communale des rétrocessions des compagnies d'assurances incendie, versées par le Canton pour un montant de CHF 195'999.20.

45. Dédommagements de collectivités publiques

En diminution de CHF 4'815.- par rapport au budget 2013 et de CHF 8'651.- par rapport aux comptes 2012. Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont les remboursements des frais du groupement intercommunal PC pour CHF 39'826.- et des frais du groupement intercommunal CASS pour CHF 52'087.-.

46. Subventions et allocations

Les principales sources de revenus qui alimentent cette nature sont les subventions GIAP de CHF 132'966.- et les subventions accordées au Théâtre Forum pour CHF 89'176.-.

CHARGES

Par rapport au budget 2013, les charges sont en augmentation de CHF 5'928'834.- ou de 7%, par rapport aux comptes 2012, elles sont en augmentation de CHF 10'442'170.- ou de 12%.

Toutefois, en ne tenant pas compte de l'apport extraordinaire de CHF 7'159'183.- pour la CAP, les charges, par rapport au budget 2013 seraient en diminution de CHF 1'230'349.- ou de 1% et en augmentation de CHF 3'282'987 ou de 4% par rapport aux comptes 2012.

	Variation R13-B13		Réal 2013	Budget 2013	Variation R13-R12		Réal 2012	Réal 2011
	CHF	%			CHF	%		
30 - Charges de personnel	5'290'324	+13%	44'718'815.18	39'428'491	8'522'514	+24%	36'196'301.05	33'768'170.37
31 - Biens, services et marchandises	-1'278'603	-7%	16'924'282.17	18'202'885	-518'833	-3%	17'443'114.79	17'397'319.04
32 - Intérêts passifs	0	+0%	0.00	0	-1'711	---	1'710.95	438.20
330 - Pertes sur débiteurs	1'429'135	+179%	2'229'135.31	800'000	2'493'001	+945%	-263'865.52	1'761'160.52
331 - Amortissements du P.A.	19'380	+0%	11'775'325.30	11'755'945	56'230	+0%	11'719'095.41	12'414'870.19
34 - Contribut. à collect. publ.	618'106	+8%	8'415'105.64	7'797'000	-467'973	-5%	8'883'078.47	7'237'350.37
35 - Dédom. à collect. publ.	-37'506	-1%	6'413'149.62	6'450'656	293'476	+5%	6'119'673.42	6'003'324.68
36 - Subventions accordées	-112'002	-2%	6'572'877.59	6'684'880	65'465	+1%	6'507'412.23	6'606'071.44
37 - Subventions redistribuées	0	+0%	0.00	0	0	+0%	0.00	100'000.00
TOTAL CHARGES	5'928'834	+7%	97'048'690.81	91'119'857	10'442'170	+12%	86'606'520.80	85'288'704.81

30. Charges du personnel

Avec un total de charges 2013 de CHF 43'905'022.- et un budget de CHF 38'546'301.-, les charges du personnel 2013 présentent un dépassement de CHF 5'358'721.-.

Ce dépassement est dû à l'apport extraordinaire de CHF 7'158'183.- en faveur de l'institution de prévoyance (CAP). Le montant de cet apport n'était pas connu lors de l'établissement du budget.

L'apport CAP mis à part, les charges du personnel présentent un différentiel non utilisé de CHF 1'799'462.-, soit 4,6% de la masse salariale. L'écart entre le budget 2013 et le réel 2013 s'explique principalement par les raisons suivantes.

- Il a été budgété un taux de renchérissement lié à l'évolution du coût de la vie de 0,5% représentant un montant de CHF 117'900.-, alors que l'indice du coût de la vie au 31 décembre 2012 n'avait pas donné lieu à une indexation salariale.
- Le report du projet de contrôle du stationnement ainsi que l'effet Noria (engagement de remplacement d'anciens collaborateurs à un coût inférieur à la somme prévue au budget) ont eu pour conséquence un non-dépensé salarial de CHF 662'000.-.
- Les postes non pourvus au DSE dès le 1^{er} janvier 2013 ont occasionné CHF 155'000.- de non-dépense salariale.
- Un engagement par intérim auprès de l'UTE et des postes non repourvus au 1^{er} janvier 2013 ont générés un non-dépensé de CHF 148'000.-.
- L'effet Noria pour les engagements au service de l'environnement combiné avec un début d'activité en été, alors qu'il avait été budgété pour janvier, ont comme résultat une non-dépense de CHF 104'000.-.
- Le disponible pour les stagiaires au service d'intégration socioprofessionnelle n'a pas été entièrement utilisé et laisse un solde de CHF 71'100.-.
- Le report de la formation métier des agents de police municipale, la suspension provisoire de la formation management de projet et le non-utilisé du service PEF ont laissé un disponible de CHF 55'400.-.

Par ailleurs, selon les conditions du marché de l'emploi, d'autres postes inscrits au budget 2013 que ceux évoqués nommément ci-dessus ont été repourvus après le départ des personnes à remplacer. Au 31 décembre 2013, le nombre de postes non repourvus pour l'ensemble de l'administration était au nombre de 3, non compris ceux concernant les contrôleurs du stationnement et le ½ poste administratif.

31. Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 17% des charges, en diminution de CHF 1'278'603.- ou de 7% par rapport au budget 2013 et en diminution de CHF 518'833.- par rapport à 2012.

Voici les principales économies réalisées par rapport au budget :

Coûts spectacles TFM CHF -66'000.-, Entretiens bâtiments Forum CHF -60'000.-, Entretiens immeubles Gérance CHF -321'000.-, Energies (eau-électricité-combustibles) CHF -258'000.-, Entretiens bâtiments & terrains Sports CHF -171'000.-.

32. Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2013 ont été couvertes par la trésorerie.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de cette *Nature* est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 1'429'135.- par rapport au budget 2013.

331. Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 19'380.- par rapport au budget 2013 et en augmentation de CHF 56'775.- par rapport aux comptes 2012.

34. Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en augmentation de CHF 618'106.- ou de 8% par rapport au budget 2013, et en diminution de CHF 467'973.- ou de 5% par rapport aux comptes 2012.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 6'518'454.- qui nous est communiqué par l'administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal, dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 1'896'651.-.

35. Dédommagements à des collectivités

Ce poste diminue de CHF 37'506.- par rapport au budget 2013 et augmente de CHF 293'476.- par rapport aux comptes 2012.

Dans cette rubrique figurent : *Cotisations ACG CHF 581'418.-, Participation frais SIS CHF 865'228.-, Frais GIAP-Parascolaire CHF 1'152'752.-, Frais de perception des impôts CHF 1'982'684.-, Traitement des déchets CHF 1'777'452.-.*

36. Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 112'002.- ou de 2% par rapport au budget 2013 et augmente de CHF 65'465.- par rapport aux comptes 2012.

4. Investissements

INVESTISSEMENTS 2013

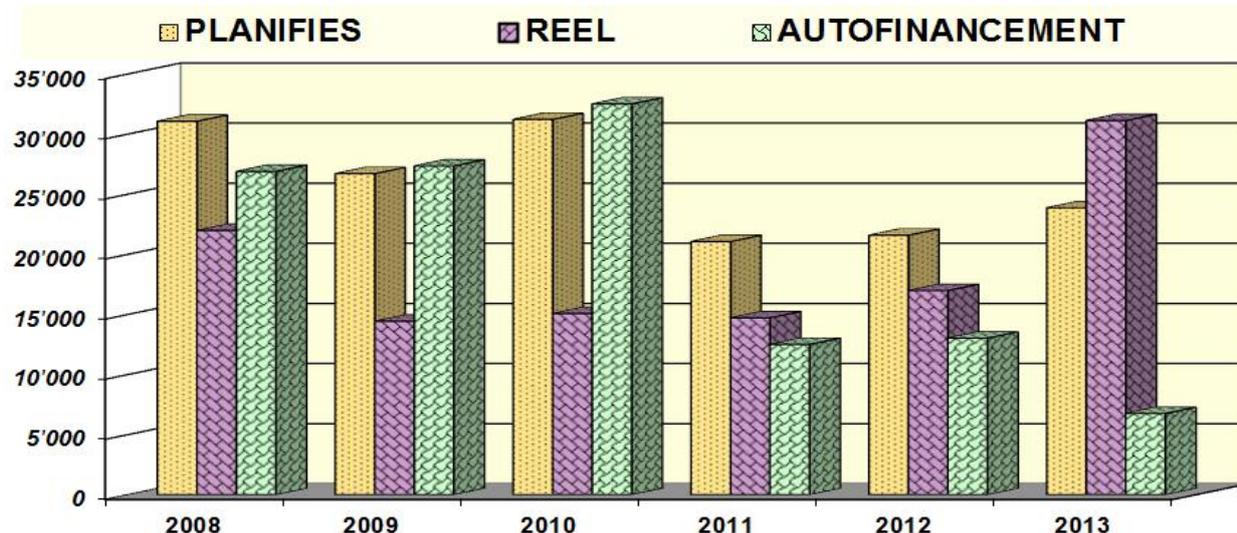
Investissements bruts	31'535'795.00
Subventions	405'979.05
Investissements nets	31'129'815.95

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Assainissement de la cité	7'156'688
Ecole Boudines, bâtiment parascolaire	3'920'985
Rénovation école des Boudines	3'870'834
Collecteur av. Mategnin-Ste Cécile	2'406'749
Bâtiment provisoire éc. Boudines	2'212'685
Entret./mise conformité équip. TFM	905'194
Vergers aménag. ext. publics/privés	807'666
Assainis. patinoire extérieure	508'475
Rtes/Collecteurs commu. Vergers	494'168
Assain.&amélior.éclairage public	477'123

Evolution des investissements nets de 2008 à 2013 (en CHF '000):

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PLANIFIES	31'069	26'711	31'224	21'063	21'585	23'862
REEL	21'980	14'435	15'075	14'717	16'981	31'130
AUTOFINANCEMENT	26'893	27'346	32'506	12'505	13'030	6'763

**5. Conclusions et informations pratiques :**

Sans la recapitalisation de la CAP à hauteur de CHF 7'159'183.-, les comptes 2013 auraient clôturé avec un résultat positif de CHF 2'100'839.-. Ce résultat provient d'une part des revenus supérieurs au budget pour CHF 858'411.-, et pour l'autre part des charges inférieures au budget pour CHF 1'230'349.-.

Afin de vous permettre de procéder à l'examen des comptes annuels 2013, nous vous remettons les documents suivants:

- **les fascicules du compte-rendu 2013;**
- **Le rapport de la fiduciaire ;**
- **Le rapport de la fiduciaire PC ;**
- **Le rapport de la fiduciaire Forum ;**
- **le texte de présentation de ce jour;**

J'arrive ainsi au terme de la présentation des comptes 2013 et comme chaque année, je vous invite à renvoyer ces comptes dans les diverses commissions, selon le programme qui vous a été remis, afin de les analyser en souhaitant que ces comptes 2013 soient votés lors du Conseil municipal du mois de mai prochain.

Je vous remercie pour votre attention !

Au nom du Conseil Administratif

DEVAUD Jean-Marc
Maire